

 Commission scolaire English-Montréal English Montreal School Board		
POLITIQUE :	ÉDUCATION SEXUELLE	CODE : PS-1
Origine :	Services pédagogiques	
Autorité :	Résolution 82-06-22-11.2	
Référence(s) :		

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

La Commission endosse le module d'éducation sexuelle figurant aux programmes révisés d'Enseignement moral et religieux et/ou d'Enseignement moral pour les écoles protestantes* du Québec. Afin d'assurer la pleine participation au programme, la Commission reconnaît, ainsi que le ministère, que le contenu peut être adapté pour satisfaire les besoins particuliers d'une communauté scolaire.

Tous les cours dispensés dans une école, qui contiennent un élément moral ou religieux, y compris les cours d'éducation sexuelle et d'éducation anti-drogue, se conformeront aux principes du programme d'Enseignement moral et religieux autorisé (Protestant)* et seront appropriés au niveau de maturité des élèves.

La Commission offrira des occasions de formation d'enseignant(e)s en Enseignement moral et religieux (Protestant) y compris dans le domaine de l'éducation sexuelle.

La Commission offrira des sessions d'information et/ou des ateliers aux parents.

La Commission reconnaît le droit qu'ont les parents de retirer leur enfant d'un programme d'éducation sexuelle pour des raisons de conscience.

La Commission reconnaît que toutes les organisations externes de ressources, offrant des programmes spécifiques, obtiendront le soutien du comité d'école.*

* Veuillez prendre note des changements suivants survenus après l'adoption de cette politique -

- les commissions scolaires linguistiques ont été établies
- les conseils d'établissement ont remplacé les comités d'école

 Commission scolaire English-Montréal English Montreal School Board		
PROCÉDURE :	ÉDUCATION SEXUELLE	CODE : PS-1.P
Origine :	Services pédagogiques	
Référence(s) :		

BUT

Établir des directives pour les programmes d'éducation sexuelle, conçus pour les élèves des écoles primaires et secondaires.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Il a été convenu, par le réseau scolaire du Québec, que l'éducation sexuelle a un but plus étendu que celui de la transmission de connaissances reliées au développement physique et à la reproduction. L'éducation sexuelle touche la formation de l'enfant et, par conséquent, elle est plus adéquatement définie comme « éducation en sexualité humaine ».

Bien qu'il soit entendu que l'éducation sexuelle des enfants incombe principalement aux parents, les écoles ont une contribution particulière à apporter. La nature même de l'environnement scolaire permet une vaste gamme de relations interpersonnelles et l'école tient un rôle vital dans l'acheminement de l'enfant vers une identité personnelle et une maturité sociale et sexuelle.

Étant donné que l'éducation en sexualité humaine traite principalement de valeurs, elle doit être considérée comme faisant partie du programme d'Enseignement moral et religieux. Cependant, il n'est pas prévu que l'apprentissage sexuel fasse exclusivement partie de l'Enseignement moral et religieux. Les sciences familiales, la biologie, les sciences, la littérature, etc. présentent toutes des occasions d'intégrer cet apprentissage. Les valeurs sexuelles et le comportement, comme la plupart des valeurs, sont acquis à partir des expériences journalières, de la maison, de l'école, des médias, soit de toutes les interactions que les élèves ont avec leur environnement.

Réalisant que cet aspect du programme d'études de l'école est une tâche partagée, il incombe à toutes les personnes impliquées au programme d'éducation sexuelle de maintenir les parents au courant de son contenu et d'expliquer sa philosophie de base.

OBJECTIFS

Les objectifs d'un programme d'éducation sexuelle sont :

1. donner des informations précises, sans préjugés, qui sont appropriées à l'âge des élèves et axées sur leurs besoins physiques et émotifs;
2. examiner les sentiments, les émotions et le comportement subséquent approprié;
3. développer des habiletés de prise de décision pour faire face aux problèmes émanant des relations interpersonnelles;
4. reconnaître que la sexualité est inséparable de l'identité en mettant l'accent sur l'égalité des sexes, le développement d'un concept de soi et d'habiletés interpersonnelles efficaces;
5. donner des occasions d'examiner, librement et ouvertement, des questions sociales;
6. reconnaître que l'apprentissage sexuel est un processus permanent et une partie intégrale de notre mode de vie;
7. sensibiliser les élèves aux valeurs universelles de base : la valeur et la dignité de la personne, le respect des personnes, de la propriété et des principes, la responsabilité envers soi et la société.

DIRECTIVES CONCERNANT LE CONTENU

Le contenu du programme sera orienté vers une éducation sexuelle englobée dans la perspective plus large de l'éducation en vie familiale. Il sera aussi reconnu que le programme inclut un processus d'apprentissage en spirales, allant de la maternelle au Secondaire V.

Cycle I du Primaire

Les enfants des 1^{re}, 2^e et 3^e années ont un sens inné d'émerveillement et de respect. Ils sont empreints d'une vraie joie de vivre, de l'émerveillement d'explorer et de découvrir leur monde et les bébés et les jeunes animaux exercent une intense fascination sur eux. Le contenu du programme sera axé sur:

1. la famille en tant qu'unité attentionnée et définie comme « un groupe de personnes attentionnées qui partagent des sentiments et des expériences de vie »;
2. les rôles et les responsabilités au sein d'une famille;
3. l'idée que la vie provient de la vie elle-même;
4. l'idée que tous les êtres vivants se reproduisent;
5. le fait que tous les êtres vivants ont des organes reproducteurs particuliers;

6. l'idée que tous les êtres vivants ont besoin d'attention;
7. le respect de toutes les parties du corps;
8. le respect de soi et des autres;
9. le concept que divers types de sentiments nous affectent de façons différentes;
10. le concept que la croissance se produit de diverses façons - physiquement, intellectuellement, socialement, émotivement et spirituellement.

Cycle II du Primaire

Ces élèves (4^e, 5^e et 6^e années) ont une foule de questions – des questions au sujet de l'hérédité, les fonctions du corps, les changements sexuels, les hormones, les rôles et comportements des hommes et des femmes. Leurs questions, leur franchise et leur objectivité nous donne l'occasion de donner des informations biologiques précises et de stimuler la sensibilisation à l'élément de valeur dans la sexualité. Le contenu du programme devrait être axé sur :

1. l'anatomie et la physiologie des organes reproducteurs mâles et femelles;
2. la menstruation, la production de sperme;
3. la fertilisation;
4. l'embryon et le développement du fœtus;
5. le miracle du processus de la naissance;
6. les besoins du nouveau né;
7. les changements de responsabilités, des corps, des émotions et attitudes;
8. l'individualité des tendances de croissance;
9. le respect des coutumes sociales;
10. les influences des groupes de pairs;
11. le développement des habiletés de prise de décision;
12. la sensibilisation aux influences externes qui agissent sur notre comportement et sur nos corps, ex : le tabac, l'alcool, les drogues, les médias.

Cycle I du Secondaire

Les élèves du Secondaire I et II ont besoin de temps pour passer en revue et pour consolider l'apprentissage déjà acquis. Ils ont besoin d'avoir l'occasion de développer des habiletés qui les aideront à traiter de relations interpersonnelles plus complexes et à éclaircir les valeurs. La croissance rapide de leurs corps, la réalisation accrue de soi en tant qu'entité sexuelle, les nouvelles responsabilités engendrent toutes un besoin d'appui de la part d'adultes attentionnés à la maison et à l'école. Le contenu du programme devrait être fortement axé sur :

1. l'identité de soi;
2. le développement personnel;
3. les relations avec la famille et les pairs;
4. la responsabilité de son propre comportement;
5. la distinction entre émotions et sentiments;
6. la compréhension de la pulsion sexuelle en soi et chez le sexe opposé;
7. la préoccupation du bien-être d'autrui;
8. le développement d'un système personnel de valeurs;

Cycle II du Secondaire

Les élèves du Secondaire III, IV et V sont prêts à examiner, de divers points de vue, le sens de la sexualité, l'éthique sexuelle et les questions sociales qui découlent de la sexualité. À ces niveaux, le contenu du programme devrait couvrir une vaste gamme de questions telles que :

1. la place de la famille au sein de notre société moderne en évolution;
2. les stéréotypes et les changements de rôles;
3. les habiletés requises pour être parents;
4. la croissance et le développement de la sexualité humaine;
5. les âges et les stages du cycle de la vie;
6. les questions sociales ex : les maladies transmises sexuellement, la contraception, la planification familiale, le divorce, les familles monoparentales, l'avortement;
7. l'éthique sexuelle dans diverses cultures.